L'ABEILLE.

PAR BULLIOT, MAGNE & CO.
SECRÉTAIRE DE CHARTRES

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, $10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit à une partie de la feuille, ne sera considérée comme des abonnements de l'année, à moins qu'il n'en ait été donné ordre par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES. Une page de journal contient quatre colonnes; chaque langue, pour la première insertion, est comptée comme une ligne; et chaque insertion subséquente, comme demi-ligne. Tout extrait qui excédera cette dimension sera compté comme une nouvelle insertion. Le prix de DIX lignes de moins.

ABONNEMENS pour un temps fixe. Les annonces qui seront insérées dans les Journaux des Départemens, et dans les Journaux étrangers qui reçoivent les Annonces de Paris, seront à la charge des Abonnés.

ANNONCES judiciaires, et de Commerce, 15 centimes la ligne.

ANNONCES de ventes immobilières, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de ventes de fonds de commerce, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de ventes mobilières, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de vente et location de Navires, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de Sociétés commerciales, 25 centimes la ligne.

ANNONCES diverses, 25 centimes la ligne.

ANNONCES judiciaires, et de Commerce, 15 centimes la ligne.

ANNONCES de ventes de fonds de commerce, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de ventes mobilières, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de vente et location de Navires, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de Sociétés commerciales, 25 centimes la ligne.

ANNONCES diverses, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de vente et location de Navires, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de Sociétés commerciales, 25 centimes la ligne.

ANNONCES diverses, 25 centimes la ligne.

ANNONCES de Sociétés commerciales, 25 centimes la ligne.

ANNONCES diverses, 25 centimes la ligne.

ANNONCES diverses, 25 centimes la ligne.

CABOTAGE.

NEW-YORK, LA NOUVELLE-ORLÉANS A NOUVEAU.

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BOSTON

LIGNE DE PAQUEBOTS LIVERPOOL & c.

Pour les Etats du Nord.

POUR PHILADELPHIE—Le navire SWATARA, capitaine [illegible]. Pour fret de coton ou de tabac, on passe [illegible] à

16 juillet S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR PHILADELPHIE—Le navire STEPHEN BALDWIN, capitaine Proctor, à besoin de 300 balles. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 juin S & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

ON a besoin d'un navire qui sera promptement expédié pour New-York. S'adresser à

FORSTER & BROTH.

3 juillet. 66 Camp.

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR GALVERSTON, Texas—Le brick paquebot, fin voilier ATLANTIC, capitaine Hamler, est actuellement en chargement et [illegible] régulièrement les voyages entre ce port et Galveston, [illegible] le reste de la saison. Pour fret ou passage, ayant des [illegible], s'adresser à bord, en face de la rue [illegible], ou à

T. A. S. TOBY & BOGERT.

30 juin 8, Camp.

POUR MATAMOROS—La goélette CRÉOLE, capitaine Dinelle, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à

A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,

[illegible] juillet 56, Vieille-Levée.

POUR KINGSTON (Jamaïque)—La goélette fine [illegible] CANCY, capt. Longshall, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à

WIGGIN & DAVENPORT

[illegible] juillet 58, Magasins

POUR LA HAVANE. Un bâtiment sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au No. 6, Vieille Levée.

14 juil

POUR LES CAYES, St. Domingue—La goélette LELIA, capitaine Sheffield, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord au magasin de ARTHUR McARTHUR,

[illegible] juin 57 Vieille Levée, encoignure Jefferson.

POUR MATAMOROS, (par la rivière)—La goélette BINGOLD, capitaine F. P. Mariteller, ayant une partie de sa cargaison engagée, est prête à recevoir complètement. Pour fret de 100 barils, ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la cathédrale, ou à

R. D. BLOSSMAN,

[illegible] juin 30, rue Bienville.

Pour l'Europe.

POUR LE HAVRE.—Le navire de première classe ESDEMONA, capitaine Clark, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, [illegible] de beaux arrangemens, s'adresser à

S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire HUDSON, capitaine Page, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, s'adresser à bord ou à

S & J P WHITNEY.

[illegible] juin 73, Camp

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier HORACE, capitaine Scott, est actuellement en chargement. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, [illegible] de beaux arrangements, s'adresser à bord, ou

S. & J. P. WHITNEY.

[illegible] juin 73, Camp.

POUR MARSEILLE—Le navire SHAW, capitaine Levett, partira immédiatement. Pour passage seulement, s'adresser à

LEVI H GALE,

[illegible] ou à 93, Commune.

JOHN A. MERRITT,

[illegible] juillet 55, Camp

POUR LONDRES—Le navire de première classe [illegible] ROSCOE, capitaine Paine, pour fret de 100 boucauts de tabac, ou passage, s'adresser au capt. ou à

S & J P WHITNEY.

[illegible] juin 73 Camp

POUR GENES—La barque MANDARIN, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

S & J P WHITNEY.

[illegible] juillet 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALABAMA, capitaine F. W. [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

S & J P WHITNEY.

[illegible] juin 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ROGER SHERMAN, capitaine Nichols, est actuellement en chargement. Pour fret de 100 boucauts ou pour balles, [illegible]

S & J P WHITNEY.

[illegible] juillet 73, Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible]

POUR LIVERPOOL—Le navire ROGER SHERMAN, capitaine Nichols, est actuellement en chargement. Pour fret de 100 boucauts ou pour balles, [illegible]

S & J P WHITNEY.

[illegible] juillet 73, Camp